

Souffle d'ere

Bulletin du Système de Formation de Formateurs à l'Education
Relative à l'Environnement (SFFERE) en Bourgogne

EDITO

De l'observatoire...

Créé en 1993, l'OREB avait pour mission de développer la connaissance de l'environnement et des problématiques liées à l'environnement régional. Cette mission s'est concrétisée par une activité de production et de diffusion d'informations avec principalement trois cibles : apporter aux pouvoirs publics une information pertinente sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour guider leur action, informer et sensibiliser l'ensemble des Bourguignons et, à travers le SFFERE, développer la formation des formateurs à l'éducation relative à l'environnement. Ces trois dimensions participent d'un objectif commun : favoriser auprès de tous les publics le développement d'une culture de l'environnement.

... à l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne.

Cette mission n'a rien perdu de sa pertinence, mais avec la montée en puissance des enjeux associés aux problématiques environnementales, il devenait nécessaire de l'élargir.

Les enjeux environnementaux sont devenus des enjeux de société qu'il est aujourd'hui indispensable de prendre en compte dans une perspective globale. C'est la raison pour laquelle le nom et l'objet de l'association font clairement référence à l'objectif d'un développement soutenable avec pour spécificité d'y contribuer « notamment par la prise en compte de l'environnement ».

Agir

L'agence est donc appelée à jouer un rôle moteur pour favoriser la prise en compte de l'environnement et d'un développement soutenable dans les politiques et les actions des territoires bourguignons. S'il est toujours nécessaire d'informer, il s'agit aussi de susciter les initiatives, de les accompagner, de les faciliter et de les faire connaître pour donner à d'autres l'envie et les moyens d'agir à leur tour. Pour cela, l'agence se donne notamment pour objectif de mutualiser les informations et les réflexions, de mutualiser les retours d'expériences, de mutualiser les savoir-faires et les outils qui peuvent servir à tous.

Le premier semestre de cette année 2006 nous a permis de poser les fondations de l'agence et de préciser nos objectifs. Vous pouvez en prendre connaissance sur notre site internet www.oreb.org dans la rubrique "En savoir plus sur l'agence". Parallèlement, nous avons engagé une réflexion pour doter l'agence d'une nouvelle identité avec un nom : Alterre Bourgogne et un logo qui reflètent bien, je crois, notre vocation et notre ambition.



Le dispositif SFFERE, et le travail partenarial pour former des équipes éducatives, des formateurs, des animateurs et des enseignants bourguignons, est pérennisé. Par ailleurs, une demande a été exprimée, lors des travaux sur les objectifs de l'agence, relative à l'émergence de formations dans d'autres cadres, pour d'autres publics, notamment à destination des élus, des associations et des entreprises. Une dynamique sera engagée dans ce sens. ■

Jean-Patrick Masson, Président d'Alterre Bourgogne

SOMM'ERE

ÇA PEUT SFFERE

PAGE

2

- LES JOURNÉES DE L'ERE 2006 : LE PAYSAGE
- EN BREF : SÉMINAIRE SFFERE – 10 ANS DU SFFERE

BOL D'ERE

4

- LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'EDD (2005-2014)

REPORT'ERE

5

- LA VOILE BOURGUIGNONNE SE MOBILISE
- LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DU GRAND DIJON
- EXPOSITIONS DE Y. A. BERTRAND DANS L'ACADÉMIE DE DIJON
- AGENDAS 21 DANS LES LYCÉES

REP'ERE : FICHE THÉMATIQUE PÉDAGOGIQUE

7

ÉCHOS D'ÉCOSFFERE

10

- LES SITES TESTS ENGAGÉS DANS ECOSFFERE

REP'ERE : RÉFLEXION

12

- A PROPOS DES CONCEPTS D'ÉDUCATION ET DE RESPONSABILITÉ - LUCIE SAUVÉ

BRIN D'ERE-B

14

- ÉCOLES EN MORVAN « CONNAÎTRE POUR PRÉSERVER ! ÉDUCER POUR PRÉVOIR ! »

BIBLIOTHÈQU'ERE

15

COURANT D'ERE

16

- PLANISFFERE 2006-2007
- LES JOURNÉES DE L'ERE 2007 : LA BIODIVERSITÉ
- LE FORUM SFFERE : 27 ET 28 NOVEMBRE 2006



La nouvelle adresse du Sffere à partir du 23 juillet 2006 :
Alterre Bourgogne, 9 boulevard Rembrandt, à Dijon.
Bus : Liane n°2 / arrêt : Nation

Les autres coordonnées restent inchangées :
téléphone : 03 80 68 44 30 – fax : 03 80 68 44 31
courriel : sffere@oreb.org – site internet : www.oreb.org/sffere

ÇA PEUT S'EFFERRE

“Journées de l'ERE” paysage

DU 3 AU 14 AVRIL 2006



LES JOURNÉES DE L'ERE 2006 : UNE DIVERSITÉ DE POINTS DE VUE SUR LE PAYSAGE !

Le paysage est une portion d'espace, un morceau de territoire qui s'offre à la vue d'un observateur. Il correspond à une réalité physique, formée d'éléments naturels tels que le relief, le sol, la végétation, le climat. Il résulte aussi de l'occupation et de l'utilisation de ces espaces par l'homme et témoigne ainsi du rapport de l'homme à son environnement du passé à nos jours.

De ce fait, le paysage est un formidable outil d'éducation à l'environnement et au développement durable qui a largement été mis à profit dans le cadre des Journées de l'ERE qui ont eu lieu du 3 au 14 avril 2006 !

Le paysage : sortir de la classe ou de la structure

Bien sûr, dans le cadre des Journées de l'ERE, le thème du paysage a été avant tout l'occasion de sortir de la classe, de la structure pour aller vivre, ressentir et étudier le paysage « sur le terrain ».

45 établissements (dont 25 porteurs d'actions, 20 associés)

22 de l'éducation nationale

1 établissement de l'enseignement agricole

11 établissements centre d'accueil de classes environnement

1850 élèves ou enfants sensibilisés à travers une soixantaine d'actions sur le paysage

75 enseignants, animateurs, formateurs mobilisés

97 actions menées sur le paysage



Le lycée Jules-Renard (Nevers) toujours présent et fédérateur.

Pour la 6^e édition de la Quinzaine Environnement du lycée, les actions et les activités ont connu un vif succès malgré une période troublée par les grèves :

- 6 classes sont sorties sur le terrain pour des travaux liés soit aux paysages naturels, géologiques, agricoles et viticoles, historiques, architecturaux ou encore liés à l'urbanisme ou à l'hydrologie ;
- 24 classes, soit 720 lycéens plus une trentaine d'élèves ou d'enseignants venus librement ont fréquenté les 9 expositions provenant de partenaires nationaux, régionaux ou locaux ainsi que de travaux d'élèves, ils ont par ailleurs répondu au Quizz ;
- 2 classes de 6^e du collège Adam Billaut et 1 classe de CM2 de l'école Blaise Pascal ont été accueillies en salle d'exposition lors de parrainages avec des classes de Seconde ;
- 7 classes ont participé aux conférences relatives au Développement Durable, animées par Monsieur Dominique

Marie du Conseil régional, auxquelles il convient d'ajouter une vingtaine d'adultes, enseignants, parents, élèves internes, le soir ;

- 9 établissements scolaires ont été impliqués dans ces différentes actions ;
- 15 partenaires ont été sollicités et ont participé, à titres divers, à l'enrichissement de cette Quinzaine sur le Paysage.

Brigitte Guégan, enseignante

Correspondante départementale EEDD – Nièvre



Le guide pédagogique « paysage »

- des connaissances théoriques et la problématique générale du thème
- la place du paysage dans les programmes de l'Education nationale et de l'enseignement agricole
- les outils, les personnes et structures ressources sur le thème du paysage en Bourgogne
- les activités et projets à mener sur le thème du paysage ; à l'école, en temps périscolaire (loisirs et sport), à travers une trentaine de fiches pédagogiques.

Le guide paysage, ainsi que l'ensemble des guides réalisés dans le cadre des journées de l'ERE est téléchargeable sur le site Internet : www.oreb.org/sffere

Les paysages du Morvan, de l'Auxois, de la Bresse bourguignonne, des bords de Loire à Nevers, de la Bourgogne du sud ont été les supports privilégiés de nombreuses activités comme des jeux de découverte sensorielle, comme la lecture et l'interprétation des paysages ou encore la réalisation de photos, de dessins et de textes qui ont ensuite alimenté des expositions, des livrets pédagogiques, ont permis d'illustrer les cours...

Mais pas seulement ! La cour de l'école, les abords immédiats de l'établissement scolaire ou de la structure ont aussi été mis à profit pour des réalisations intéressantes : par exemple à l'école élémentaire de Butteaux ou encore à l'école maternelle de Talant, des dessins et photos ont été utilisés pour la réalisation d'expositions, de jeux de pistes à la recherche d'éléments particuliers de l'environnement proche.

Paysage rural ou urbain

Bien souvent, le terme « paysage » évoque un espace rural, naturel. Une grande partie des activités et projets ont emmené enfants et adultes à la découverte de leur environnement naturel : le bocage, la forêt, les milieux aquatiques, les paysages agricoles ont été explorés pour, par exemple, rechercher la trace des activités humaines et comprendre leurs effets sur l'environnement, essayer d'appréhender les évolutions passées du paysage et imaginer les paysages du futur, découvrir et comprendre les milieux naturels...

Mais le paysage urbain n'a pas été oublié ! A Dijon, Talant, Autun, Nevers, les Journées de l'ERE ont été l'occasion d'aller à la rencontre du patrimoine historique et industriel mais aussi de la nature en ville, à travers la découverte des jardins et parcs urbains ou encore des combes proches de Dijon.

Des activités variées

Le thème du paysage a été appréhendé de très nombreuses façons : à travers l'approche artistique à l'Institut médico-éducatif de Bel Air (Dijon), à travers l'archéologie au musée de Bibracte-Mont Beuvray, par une approche sensible mettant en jeu les 5 sens (collège de Louhans, collège de Cuiseaux et collège de Montceau-les-Mines...).

Les activités sportives ont également été mises à contribution : ainsi, la course d'orientation s'est avérée être un moyen idéal pour s'immerger dans

le paysage sur la base Activital des Settons, la voile une occasion de lire le paysage du bord de l'eau, tandis qu'une ballade en poney (au centre du Croux) a permis aux enfants de changer de point de vue et de prendre de la hauteur !

De nombreuses productions

Photos, dessins, expositions, réalisations artistiques, livrets pédagogiques, table de lecture du paysage, cartes, affiches sensorielles, hyper-paysages, autant de productions qui ont permis de valoriser le travail mené sur le paysage par tous les établissements et structures qui ont participé aux journées de l'ERE.

Les journées de l'ERE ont encore une fois été particulièrement riches grâce à la créativité des nombreux formateurs qui se sont impliqués dans l'opération ! Un grand merci à tous pour leur implication dans l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Christine Coudurier

animatrice pédagogique du SFFERE

EN BREF

Séminaire SFFERE

Le mardi 29 novembre 2005, à l'IUFM, 80 membres des équipes de direction et des enseignants ont réfléchi aux enjeux pédagogiques, sociaux, économiques et écologiques de l'intégration de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le projet des structures d'accueil, de loisirs, et dans les projets d'établissements. Ils ont exploré l'opération Ecosffere dont ce fut le lancement avec l'édition du guide méthodologique.

LES 10 ans du SFFERE !

A l'occasion du séminaire, les partenaires du SFFERE ont célébré 10 ans de travail partenarial pour développer et renforcer la prise en compte de l'environnement dans les pratiques pédagogiques. Le n°11 de la revue Souffle d'ere a été entièrement consacré aux grands dossiers du SFFERE et aux réalisations de cette décennie.

Téléchargeable sur le site internet : www.oreb.org/sffere



La place du thème paysage dans l'enseignement agricole au LEGTA de Châtillon-sur-Seine

Avec le LEGTA de Châtillon-sur-Seine, Sofie Aublin a utilisé l'outil « lecture de paysage » dans différents modules de formation des élèves de BEPA 1 et 2, de Bac Technologique, lors de visites dans le Morvan et dans l'Auxois. Le paysage permet en effet d'ancrer concrètement les enseignements dans les problématiques de territoire.

« Les paysages ruraux contemporains ont été modelés, génération après génération, par une agriculture séculaire dont ils portent encore les marques. Ils sont aussi le résultat de l'évolution récente de l'agriculture. Si les enjeux de l'agriculture durable sont à peu près connus et reconnus, ceux de la prise en compte du paysage le sont beaucoup moins. C'est pourquoi l'enseignement agricole se fait fort de montrer à ses élèves l'approche paysagère car celle-ci a fait la preuve de sa valeur tant opérationnelle que pédagogique. Le paysage est ainsi pris en compte aux différentes étapes de la démarche d'élaboration d'un projet d'agriculture durable, telles qu'elles ont été définies dans le cadre des plans de développement durable : diagnostiquer (diagnostic du territoire et diagnostic agri-environnemental), faire un projet, suivre et évaluer ».

Sofie Aublin

LEGTA de Châtillon-sur-Seine (21)

BOL D'ERE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014)

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant une Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) de 2005 à 2014. L'UNESCO a été chargée de diriger cette Décennie et d'élaborer un projet de programme international d'application.

Cette Décennie est une entreprise complexe et ambitieuse. Le but global est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Cet effort éducatif doit encourager les changements de comportement afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures.

Les objectifs de la Décennie :

- faciliter la constitution de réseaux, les liens, les échanges et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation pour le développement durable (EDD) ;
- participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éducation pour le développement durable ;
- aider les pays à faire des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement grâce à des efforts concernant l'éducation pour le développement durable ;
- fournir aux pays de nouvelles possibilités d'intégrer l'éducation pour le développement durable dans leurs efforts de réforme de l'enseignement.

Il n'existe pas de modèle universel d'éducation pour le développement durable. Il faut donc que les objectifs, les priorités et les processus soient définis localement pour satisfaire aux conditions environnementales, sociales et économiques locales et tiennent compte également du contexte culturel.

L'EDD est essentiellement une question de valeurs ayant pour centre la notion de respect. Respect des autres, qu'ils appartiennent aux générations actuelles ou futures, respect de la différence et de la diversité, de l'environnement, des ressources de la planète que nous habitons. L'éducation nous permet de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre les autres, ainsi que les liens qui nous unissent à l'environnement naturel et social du vaste monde ; et cette compréhension devient une base durable sur laquelle asseoir le respect. En plus du sens de la justice, de la responsabilité, de l'exploration et du dialogue, l'EDD vise à nous faire adopter des conduites et des pratiques qui permettent à tous de mener une vie épanouie sans nous sentir privés de l'indispensable.



Un colloque international

Ce temps fort organisé à Paris par le comité national français de la Décennie des Nations Unies dans les locaux de l'Unesco, en juin 2006, a permis aux 850 participants, de 45 nationalités, de dresser un panorama des principales avancées en matière d'éducation au développement durable (EDD), d'échanger des informations et de présenter des expériences de bonnes pratiques afin d'en dégager des recommandations pour le futur. Les thèmes abordés font référence aux préconisations des Nations Unies et de l'UNESCO et à leurs modalités de prise en compte dans les diverses stratégies nationales et internationales : EDD dans le cadre scolaire, dans l'enseignement agricole, la recherche, les jeunes, le partenariat, la formation professionnelle, les outils, la consommation responsable, les risques majeurs, les médias, la solidarité et la coopération.

Ces ateliers ont été l'occasion de faire émerger un premier bilan et de retenir 12 recommandations pour l'avenir. Elles seront prochainement présentées dans un plan national d'actions.

L'EDD reflète une préoccupation pour une éducation de grande qualité. Elle doit être mise en application à partir des situations sur le terrain en comportant l'intégration des principes du développement durable dans une multitude de situations d'apprentissage. Cette éducation revêt différentes caractéristiques :

- être interdisciplinaire et holistique ; l'apprentissage en vue du développement durable s'inscrit dans l'ensemble des contenus et n'est pas une matière nouvelle distincte des autres disciplines ;
- partager les valeurs et les principes qui fondent le développement durable ;
- développer la pensée critique et la résolution des problèmes, inspirer la confiance en soi devant les dilemmes et les défis du développement durable ;
- encourager la prise de décisions en collectivité ; les apprenants participent aux décisions sur la manière dont ils vont apprendre ;
- traiter des problèmes locaux aussi bien que mondiaux.

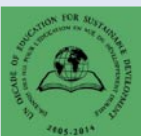
Voir le site officiel du Comité national français de la Décennie pour l'Éducation en vue du Développement Durable

www.decennie-france.fr/

Voir aussi la présentation du colloque sur les sites

www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/colloqueddj1406.pdf
portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL

Jean-Charles Allain
IUFM de Bourgogne



Le comité français de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable

Ce comité, mis en place le 11 octobre 2005, est présidé par Michel Ricard, Professeur des Universités. Il a été chargé par le Premier ministre de la mise en œuvre de la Décennie. Il est composé de 45 membres, représentants des différents ministères et d'établissements publics concernés, des collectivités locales, d'entreprises et de fondations ainsi que des représentants d'associations.

Ses activités prévoient notamment,

- l'identification des initiatives existantes en matière d'éducation au développement durable qui émanent de tous les milieux, le soutien, la labellisation et la valorisation de projets démonstratifs
- la mise en chantier de nouveaux projets et de nouveaux partenariats en privilégiant les approches partenariales intersectorielles et interdisciplinaires,
- la mise en place d'un site Internet,
- la réalisation d'un colloque international intitulé : «Avancées et perspectives de l'éducation pour le développement durable » (Paris, juin 2006),
- l'émergence de propositions qui constitueront le Plan national d'action pour la France.

REPORT'ERE



LA VOILE BOURGUIGNONNE SE MOBILISE ENTRE L'AIR, L'EAU ET LA TERRE

Les terrains de jeux naturels sont vastes et variés et, pour les préserver, chaque pratiquant se doit de garantir l'avenir environnemental des générations futures.

C'est pourquoi la Ligue de Bourgogne de Voile, en tant que maillon représentatif de la Fédération Française de voile sur le territoire bourguignon, développe une démarche cohérente et inscrite dans le temps, assurant une pratique en toute sécurité et dans un total respect de notre environnement.

Il s'agit pour la Ligue d'assumer une véritable délégation de fait qui s'apparente à une mission de service public, dépassant largement celle définie par la loi sur le sport, et de se positionner comme un partenaire évident auprès des collectivités, mais également de l'ensemble des acteurs de l'environnement en Bourgogne.

Né d'une volonté partagée, le projet se doit de fédérer les clubs bourguignons ainsi que tous les usagers de nos sites de pratiques autour des problématiques environnementales et d'être le fil conducteur de nos actions à venir.

Nous souhaitons que la voile bourguignonne se positionne comme un réel vecteur de développement et de sensibilisation pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'environnement. Nous contribuerons

à l'aménagement durable de nos sites de pratiques et à un développement plus harmonieux en partenariat avec l'ensemble des utilisateurs (autres activités sportives, pêches, promeneurs...). La démarche du projet se décline autour de trois engagements forts.

Faire : à travers notre charte « Voile nature », nous nous engageons.

Cette charte soutenue par la DIREN, la DRJS et l'ADEME donne lieu à des actions concrètes identifiées dans un livret de bonne conduite, distribué à chaque club et à l'ensemble de nos pratiquants. Des exemples sur 2006 : gestion de l'eau et récupération des eaux de pluie ; les adhérents limitent l'apport des emballages aux clubs ; organisation du co-voiturage...

Faire faire : en sensibilisant et en formant par l'intermédiaire d'un support pédagogique spécifique à la Bourgogne.

Faire savoir : par l'intermédiaire de nos pratiquants et d'outils de communication.

Toutes les informations sur le projet Eco voile en Bourgogne et sur la Charte Eco Voile sur le site www.voilebourgogne.fr

Cyril Fourier

Conseil technique sportif voile

Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports

Un outil pédagogique pour :

- sensibiliser nos pratiquants à l'environnement,
- faire prendre conscience de l'état de leur environnement proche (observer, schématiser, se représenter et analyser le milieu dans lequel ils évoluent),
- impliquer dans des actions visant à restaurer ou à préserver le patrimoine naturel,
- former à l'écocitoyenneté,
- découvrir en s'amusant la lecture du paysage, la découverte et la compréhension du cycle de l'eau, la météorologie, les oiseaux et les autres espèces de nos plans d'eau, la chaîne alimentaire.



LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DU GRAND DIJON

Depuis novembre 2005, le Grand Dijon propose aux écoles et collèges de l'agglomération des animations sur l'environnement et le développement durable. Ces animations préfigurent les activités de la future Maison de l'Environnement, de l'Architecture, du Paysage et du Cadre de Vie et prolongent les actions de sensibilisation déjà menées par la Communauté d'agglomération comme le guide écocitoyen ou le travail quotidien des ambassadeurs du tri. Partenaires privilégiés de cette opération, l'Académie de Dijon et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de Bourgogne (ADEME) apportent leur concours à la qualité de ces animations. Elles sont conçues pour s'intégrer dans le travail des enseignants sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Pour cette première année, cinq thématiques d'animations ont été proposées en lien avec la Charte de l'Environnement :

- l'eau : découvrir le circuit naturel de l'eau, prendre conscience qu'il s'agit d'une ressource limitée,
- le paysage urbain : comprendre le rôle de l'homme dans l'évolution du paysage, les impacts de nos activités sur celui-ci,

- l'énergie : connaître les différentes sources d'énergie, découvrir la notion de consommation et d'économie,
- les milieux naturels : apprendre la notion d'écosystème, comprendre le rôle et la place des êtres vivants,
- les déchets : sensibiliser au tri, qu'est-ce qu'un déchet, les différents matériaux recyclables.

La prise en charge financière par le Grand Dijon des animations permet à l'enseignant de se concentrer davantage sur le contenu. Désormais, le programme s'élargit avec de nouvelles thématiques et davantage d'animations pour les collèges.

Sébastien Appert

Chargé de mission

Mission Charte de l'environnement

Communauté d'agglomération dijonnaise

courriel : sappert@grand-dijon.fr



REPORT'ÈRE



Lycée Jules Renard (Nevers)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, POURQUOI ? L'EXPOSITION DE YANN ARTHUR BERTRAND

“C'est le CRDP de l'Académie de Dijon qui a eu en charge la distribution de l'exposition de Yann Arthur Bertrand intitulée “Le développement durable, pourquoi ?”. À cette occasion, il a été décidé d'accompagner cette distribution par une animation qui s'est déroulée au CRDP de Dijon (le 1^{er} février 2006) et dans les trois CDDP de l'académie : Auxerre (le 8 février), Mâcon (le 1^{er} mars) et Nevers (le 8 mars).

Pour chaque animation :

- il y a eu présentation de pratiques de classe intégrant l'éducation à l'environnement pour un développement durable avec des exemples pris en école, en collège et en lycée ; à chaque fois, ce sont des pratiques de classe du département où avait lieu la présentation ;
- j'ai eu l'occasion de faire une conférence sur le concept de développement durable, conférence dans laquelle quelques photographies de l'exposition ont été intégrées et ont servi de support pour illustrer certaines approches du développement durable.

Ces animations ont rencontré un vif succès, ce qui nous montre que l'éducation à l'environnement pour un développement durable est (enfin) de plus en plus prise en compte dans les classes par les enseignants”.

Claude Censier
IA-IPR de SVT
Responsable académique EEDD

LE CONSEIL RÉGIONAL DÉVELOPPE DES AGENDAS 21 D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DANS LES LYCÉES BOURGUIGNONS

Conscient de ses responsabilités vis-à-vis des générations actuelles et futures, le Conseil régional a décidé de faire du développement durable une politique à part entière, en intégrant ce concept et ses valeurs de manière volontaire et progressive dans l'ensemble de ses politiques.

Dans les lycées, la politique de développement durable se traduit par :

- des démarches globales à travers le développement d'Agendas 21 d'établissement scolaire,
- des démarches sectorielles : développement d'une flotte de véhicules propres, développement des circuits courts en restauration scolaire, gestion des déchets...

Mise en place de démarches globales de développement durable à travers les Agendas 21 d'établissement scolaire

L'Agenda 21 ou programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle a pour objectif de développer des démarches globales de développement durable dans les lycées de la région.

Les lycées revêtent une place centrale dans le développement de ce concept. Ce sont de véritables écosystèmes avec des flux entrants (déplacements, fluides, alimentation, matériaux de construction) et des flux sortants (déplacements, déchets, fluides...).

L'opération consiste, après une phase préalable d'état des lieux, à décliner le développement durable par un programme d'actions concret évaluable dans le temps et partagé par tous les acteurs. Les thématiques étudiées sont les fluides (eau, énergies...), la gestion des déchets, la restauration, les déplacements, les fournitures (papier, bureautique...), le bâti et la



qualité environnementale, les espaces verts, le bruit. L'agenda 21 est fondé sur le principe de « l'amélioration continue ».

Sur la base du volontariat, 13 lycées ont été retenus pour élaborer cette démarche qui a débuté. Ils sont accompagnés dans leur réflexion par un cabinet spécialisé mandaté par le Conseil régional de Bourgogne, le Bureau d'études ARES et GEO Process Environnement. La démarche est partenariale : rectorat de l'académie de Dijon, DRAF, SFFERE.

Une action en cours

13 lycées se sont engagés dans une démarche d'Agenda 21. Il s'agit des lycées Gustave-Eiffel de Dijon ; Hippolyte-Fontaine de Dijon ; Olivier-de-Serres de Quétigny ; Vauban d'Auxerre ; LEGTA de Champs-sur-Yonne ; Louis-Davier de Joigny ; Jules-Renard de Nevers ; Jean-Rostand de Nevers ; LEGTA de Cosne-Nevers-Challuy ; Bonaparte d'Autun ; LEGTA de Mâcon Davayé ; Hilaire-de-Chardonnet de Chalon-sur-Saône et le LEGTA de Tournus.

Cette démarche expérimentale, si elle donne des résultats positifs, sera amplifiée et développée à l'ensemble des lycées de Bourgogne. Elle a vocation à être complétée par un accompagnement pédagogique pour engager l'ensemble des “utilisateurs” des établissements (enseignants, lycéens, administratifs, TOS...) dans ce processus.

Les deux lycées, Louis-Davier de Joigny et Olivier-de-Serres de Quétigny, se sont lancés dans l'opération Ecosfère.



REP'ÈRE : FICHE THÉMATIQUE PÉDAGOGIQUE

LA BIODIVERSITÉ

RICHESSSE DU VIVANT

Le terme de biodiversité désigne la diversité du monde vivant : celle des espèces animales et végétales, de leur patrimoine génétique et des milieux dans lesquels elles évoluent.

Si à l'échelle des temps géologiques, le nombre des espèces vivantes a toujours varié, nous connaissons actuellement une phase d'extinction sans précédent qui résulte de l'action humaine. Le rythme d'érosion des espèces est actuellement 100 fois plus rapide que le taux moyen observé au cours de l'histoire de la Terre.



La dégradation de la biodiversité est largement attribuée à la pression qu'exerce l'homme sur la nature : l'épuisement des ressources naturelles dû à leur surexploitation par une sylviculture intensive, une pêche ou une chasse excessives ; le morcellement des habitats de nombreuses espèces dû à une urbanisation mal contrôlée ; l'appauvrissement de la diversité végétale ou animale liée à l'agriculture industrielle intensive, basée sur la monoculture.

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA BIODIVERSITÉ ?

Un enjeu économique

Les milieux naturels abritent de nombreux gènes ou espèces potentiellement utiles pour l'homme, notamment pour la pharmacologie et l'alimentation. 70 % de la pharmacopée proviennent par exemple de substances naturelles ou sont élaborés à partir de l'étude des molécules des substances naturelles.

Un enjeu écologique

La biodiversité contribue au fonctionnement de nombreux écosystèmes qui participent au maintien de conditions environnementales nécessaires à notre survie. La diversité des écosystèmes assure en effet la régulation des grands cycles de l'eau, du carbone, de l'azote, du phosphore dont dépend la vie sur terre.

Une valeur esthétique, intrinsèque et culturelle

Le maintien de la biodiversité est aussi une question éthique. Une espèce est un produit unique et irremplaçable de millions d'années d'évolution. Elle possède une valeur non seulement esthétique mais aussi intrinsèque, indépendamment de l'utilité que nous lui accordons.

LA BIODIVERSITÉ, QUEL INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE ?

La biodiversité, une préoccupation actuelle

Lors du sommet de la terre de Rio en 1992, la biodiversité a été reconnue comme patrimoine commun de l'humanité. Elle fait l'objet d'une convention internationale, la convention pour la diversité biologique (ou CDB), visant à sa conservation pour les générations futures. La France a ratifié la CDB en 1994 et s'est dotée d'une stratégie nationale pour la biodiversité en février 2004.

Un thème présentant une richesse

qu'il serait dommage de ne pas exploiter

A l'école, la biodiversité permet une approche pluridisciplinaire. Le thème donne la part belle à la biologie et à l'écologie, mais il peut également être traité à travers la géographie, l'histoire, le français et l'art (comment l'homme s'est développé en utilisant la biodiversité,

étude du rapport de l'homme à la nature à travers la littérature ou à travers l'art), les mathématiques. En dehors de l'école, elle permet un très grand nombre d'activités de découvertes, d'expériences et tout autant de productions et de visites.

Un thème « porte d'entrée » sur d'autres problématiques environnementales

Parce que les causes d'érosion de la biodiversité sont multiples, ce thème permet d'élargir la réflexion à d'autres notions environnementales comme les changements climatiques, les pollutions, la ressource en eau, la déforestation, l'aménagement du territoire.

Des supports à portée de main

Bien sûr, ce thème est l'occasion de tisser des liens avec les centres d'accueil de classe environnement et les associations pour aller vivre la biodiversité sur le terrain. Mais la biodiversité est partout autour de nous, sur le pas de la porte, dans le jardin, dans la cour de l'école, jusque dans... nos assiettes ! La mésange qui mange les chenilles sur le cerisier, le moustique qui nous empêche de dormir, la pomme qui fait office de dessert, font partie de la nature ordinaire, celle à laquelle nous ne faisons plus attention, tant elle nous semble commune. Or la nature ordinaire, comme la biodiversité domestique (construite par l'homme : agriculture, foresterie...), est en voie de régression. Il est temps de s'y intéresser.

DES EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Création d'un bestiaire fantastique – IME PEP 21.

Anne Michel, enseignante à l'IME (Institut Médico-Educatif) Bel Air à Dijon, a mené un travail pédagogique particulièrement intéressant et original permettant à la fois d'aborder le thème de la biodiversité et d'élaborer une production artistique. Un bestiaire fantastique (textes et images) a été créé, en s'inspirant de bestiaires médiévaux, à partir d'animaux existants. Chaque jeune avait pour mission de créer son animal fantastique en empruntant différentes parties du

Sur notre planète, 5 à 30 millions d'espèces animales et végétales coexistent, et selon les spécialistes, il resterait entre 10 à 100 millions d'espèces à découvrir.

Entre 25 000 et 500 000 espèces disparaissent par an du fait de la destruction des habitats par l'homme. Certaines espèces disparaissent avant même d'avoir été recensées !

Sur le plan de la biodiversité domestique, les trois quarts de la diversité génétique des espèces cultivées ont été perdus au cours du siècle dernier, l'agriculture moderne se concentrant sur un nombre relativement faible de variétés animales et végétales.

La France est au 4e rang mondial pour les espèces animales menacées et au 9e rang pour les végétaux.

REP'ÈRE : FICHE THÉMATIQUE PÉDAGOGIQUE

corps (tête, corps, pattes, ailes...) à des animaux réels, après en avoir étudié la morphologie et le mode de vie. Avec l'aide de l'éducatrice artistique, ils ont réalisé le dessin de leur animal. Parallèlement, ils ont rédigé sa description, expliquant son mode de vie et comment il avait été constitué. Il a aussi fallu nommer les animaux, à partir des noms les composant, ce qui a permis un travail sur les syllabes et les règles d'orthographe. Quand textes et dessins ont été terminés, ils ont été rassemblés en un livre relié et enluminé pour former un magnifique bestiaire fantastique.



« Cette aventure a permis d'aborder différents domaines de compétences avec les jeunes de l'IME :
- les sciences : approche des différents milieux de vie et de développement des animaux (univers terrestre, aquatique, aérien),

- l'expression écrite : jeu avec les lettres et les mots, description du mode de vie d'un animal,
- l'histoire : approche d'une période de l'histoire, le Moyen-âge au travers des enluminures médiévales,
- les arts plastiques : découverte de la calligraphie, invention de formes à partir de modèles existants, choix de couleurs, découverte de l'aquarelle...

Elle a également donné l'occasion à ces jeunes d'enrichir leur imaginaire par la lecture de contes et de récits mythologiques (Le Griffon, La Noba...) et la référence à des personnages ou animaux célèbres de la littérature (Cerbère le chien à trois têtes, la licorne, les sirènes, les monstres...).

Le choix de la forme générale de l'animal, de ses caractéristiques, le choix des couleurs, le choix des mots pour l'écriture des textes... a été fait par chaque jeune, en fonction de ses goûts et de ses idées en matière de créativité.

La motivation de ces jeunes a permis de travailler dans la durée : le projet est né à partir de leurs idées, puis a trouvé les formes de sa concrétisation, au sein de la classe et de l'atelier d'expression graphique et picturale de l'établissement. Et c'est au travers de ces choix que chacun a pu donner libre cours à son imagination.

Toutes les réalisations de ce recueil, qui racontent chacune l'histoire d'un animal, sont des histoires à part entières (depuis la genèse du projet, en passant par le cheminement des idées, la réalisation concrète, puis la volonté de faire découvrir aux autres ses productions) ».

Anne Michel, enseignante à l'IME PEP 21 Bel Air à Dijon



Flambée (Iphiclydes Podalirius)

Campagne « Papillons et jardins : nos vies sont liées » de Noé Conservation

Un programme auquel vous pouvez participer dans votre école, dans votre centre de loisirs, chez vous !

Noé Conservation est une association loi 1901, qui a pour mission la conservation de la biodiversité par des programmes d'éducation et de conservation sur le terrain dans l'espace francophone.

Noé Conservation lance le programme « Papillons et Jardins »

Son objectif : contribuer à la préservation de la biodiversité du jardin en soutenant des actions de protection des papillons menacés sur le terrain. Vouloir protéger les papillons, c'est adopter des pratiques qui respectent la biodiversité, pour mieux prendre en compte la nature dans nos jardins et ailleurs.

Une idée : utiliser les réseaux d'amateurs pour alimenter en données les observatoires de la biodiversité. En collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle et le programme « Papillons et Jardins » de Noé Conservation, un observatoire des papillons a ainsi été créé. Il s'agit d'une base de données centralisée qui permet de rassembler les observations collectées dans les jardins et de les analyser.

Des supports à portée de main

Rien de plus simple ! Quand vous êtes dans le jardin, comptez vos papillons et envoyez vos observations à l'observatoire. L'inscription se fait sur le site www.noeconservation.org. Vous fournissez vos coordonnées et vous recevrez ensuite votre première fiche d'observation mensuelle.

Pour vous aider dans vos identifications, un petit guide des papillons des jardins est disponible sur le site de Noé Conservation. Pour chaque espèce identifiée,

vous notez sur votre fiche d'observation le nombre d'individus vus et vous saisissez tous les mois vos observations sur le site de Noé Conservation. Vous recevrez un bilan de vos données, comparées avec les données collectées par les autres observateurs.

Un projet pédagogique sur les papillons et la biodiversité

La cour de l'école, le centre de loisirs, l'espace vert autour de votre club de sport peut devenir l'objet de ce programme d'étude des papillons... Si vous ne disposez pas d'espace vert dans votre établissement ou structure, pourquoi ne pas partir explorer les jardins municipaux ou le parc d'à côté ? Une fois votre milieu d'étude choisi, vous pouvez vous lancer !

Tous les mois, l'observation des papillons peut devenir l'occasion de sortir, d'aller à la rencontre de la biodiversité. Et bien sûr, il n'y a pas que les papillons à observer ! Les oiseaux, les plantes, les autres insectes peuvent faire l'objet de votre attention lors de ces expéditions.

Autour de ces recensements, un projet pédagogique sur la biodiversité peut s'amorcer : travail sur la chaîne alimentaire autour du papillon, l'étude des différentes espèces de papillons, le cycle de vie du papillon (à comparer avec ceux d'autres animaux), la relation entre les plantes et les papillons, le vol dans le règne animal... Autant de pistes à imaginer, autant d'activités à créer, faisant appel à de nombreuses disciplines comme la biologie, l'écologie, le dessin, le français, les mathématiques, la géographie et mettant en œuvre de nombreuses compétences...

Pour en savoir plus : www.noeconservation.org

Retrouver des fiches activités autour de la campagne « Papillons et Jardins » dans le guide pédagogique du SFFERE « la biodiversité ».



DES OUTILS

Le coffret pédagogique « NATURE SANS FRONTIERE » de la FRAPNA

Un corridor écologique est un élément du paysage qui permet à la faune et à la flore de se déplacer en toute liberté. Il relie les milieux entre eux. Ce sont par exemple les haies, les fleuves et rivières, une zone humide, un chemin... Les corridors écologiques sont indispensables à la biodiversité et la raréfaction de nombreuses espèces est la conséquence de la disparition de leurs milieux et des passages possibles entre eux... Aborder les corridors écologiques est une porte d'entrée pour aborder la biodiversité et les conséquences de l'aménagement du territoire sur les milieux naturels.

Après les campagnes LA RIVIERE M'A DIT et LA FORET M'A DIT, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) en partenariat avec le WWF et FNE (France Nature Environnement) lance une nouvelle campagne pédagogique : NATURE SANS FRONTIERE. Cette campagne vise à sensibiliser les jeunes, par l'observation et l'analyse de cas concrets sur le terrain, à l'importance des corridors écologiques et de la biodiversité.

Elle s'appuie sur un coffret pédagogique (mis en vente depuis mai 2005) contenant un livret théorique ; un carnet d'activités pour comprendre les besoins des êtres vivants, appréhender les notions d'aménagement du territoire et de corridors écologiques et des idées pour agir à son niveau en faveur de la biodiversité.

Accessibles à tous et destinées plus particulièrement aux jeunes du primaire et du collège, les activités peuvent être mises en œuvre aussi bien en famille que dans le cadre des activités scolaires ou en centre de loisirs.

Un outil particulièrement intéressant pour un projet sur la biodiversité à découvrir sur le site FRAPNA : www.frapna.org rubrique NATURE SANS FRONTIERE. N'hésitez pas à consulter également les campagnes LA RIVIERE M'A DIT et LA FORET M'A DIT.

Le coffret pédagogique NATURE SANS FRONTIERE est également empruntable à Alterre Bourgogne, Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable.

Les Muséums d'histoire naturelle de Bourgogne : des espaces privilégiés pour l'éducation à l'environnement

Entre expositions itinérantes, collections permanentes et animations, les Muséums d'histoire naturelle de Bourgogne sont des lieux de découverte, d'apprentissage, de ressources et d'expérimentations autour des sciences de la vie et de la terre. Ce sont des outils particulièrement intéressants pour aborder le thème de la biodiversité. N'hésitez pas à vous y rendre ou à les contacter pour des conseils...

> Muséum d'histoire naturelle de Dijon

Jardin des sciences de l'Arquebuse

21033 DIJON cedex

Tél : 03 80 76 82 76

> Muséum d'histoire naturelle d'Autun

14 place Saint-Antoine – 71400 AUTUN

Tél : 03 85 52 09 15

> Muséum d'histoire naturelle d'Auxerre

5 Bd Vauban – 89000 AUXERRE

Tél : 03 86 72 96 40

La fête de la Science et les journées de l'ERE : une heureuse convergence de thème !

Les Journées de l'ERE 2007 auront lieu du 2 au 13 avril, sur le thème de la biodiversité. Un guide pédagogique et une affiche sont disponibles au début de l'automne au SFFERE. Pour en savoir plus, reportez-vous à la page 16 de Souffle d'ERE ou visitez le site : www.oreb.org/sffere

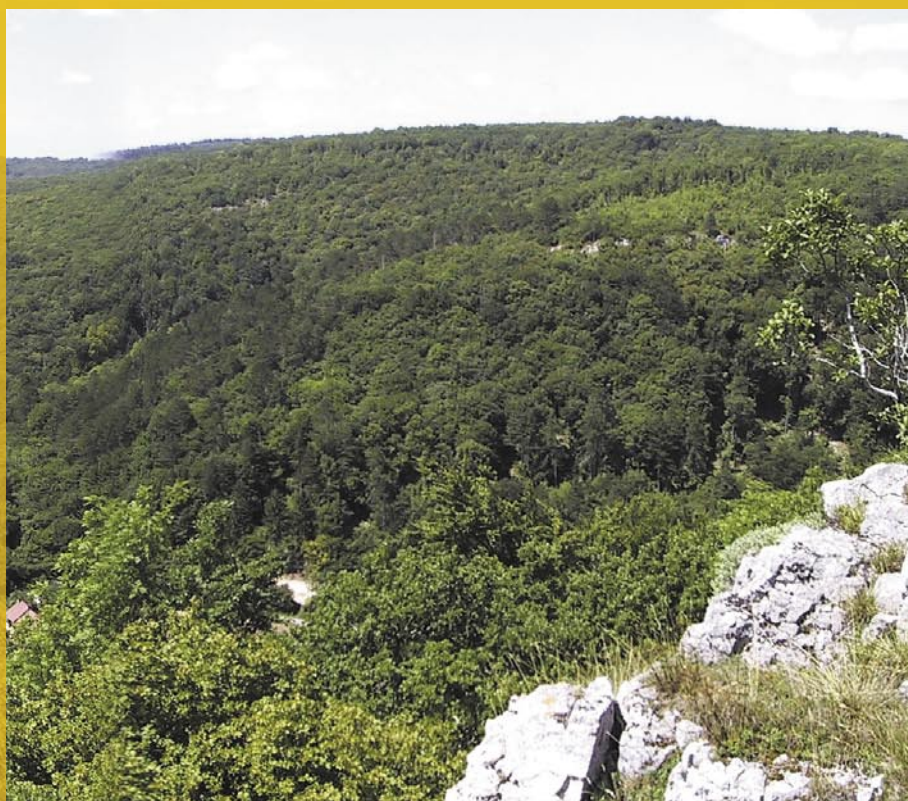
La fête de la Science, du 9 au 15 octobre 2006 sur le thème "Biodiversité et sociétés" :

à cette occasion, laboratoires, entreprises, collectivités, associations, écoles et établissements du secondaires organiseront partout en Bourgogne, des actions destinées au grand public, pour montrer et faire découvrir la science et le savoir autour de "Biodiversité et sociétés".

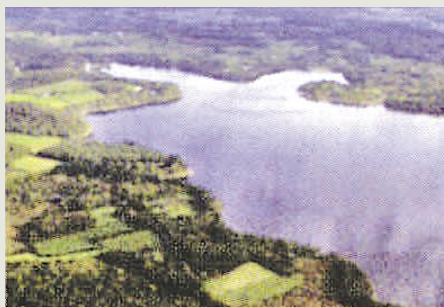
Des villages des sciences départementaux accueilleront également dans un même lieu des stands, des animations, des expositions, des conférences et de nombreux acteurs de la culture scientifique et technique.

Une manifestation à ne pas manquer !

Le programme des manifestations en Bourgogne sera disponible dès la fin du mois d'août sur le site : www.recherche.gouv.fr, rubrique "fête de la science".



ECHOS D'ECOSFFERE



BASE DE LOISIRS ET DE VOILE DES SETTONS (58)

Localisation : Au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, au bord du lac des Settons.

Site : Sur la presqu'île des Settons, le site, d'une surface d'environ 28 hectares comprend de nombreuses infrastructures d'accueil et d'hébergement : un restaurant collectif « posé » sur le lac ; des garages pour le rangement du matériel sportif ; de nombreuses chambres, une salle d'une capacité de 70 personnes ; des chalets équipés, d'une capacité de 4 à 6 personnes et un camping de 25 emplacements.

Activités : Canoë, kayak, aviron, VTT et course d'orientation (découverte de l'environnement). C'est au titre de son activité « VOILE » qu'elle a été retenue comme site test dans la démarche Ecosffere.

Public : En 2004, 2172 personnes, parmi lesquels des scolaires, des centres de loisirs, des individuels sont venus pratiquer cette activité dans le cadre idyllique du lac des Settons.

Personnel : En saison creuse : 4 personnes dont 2 animateurs sportifs ; 1 responsable de la base.

En saison haute : 13 personnes dont 7 animateurs sportifs.

“ L'opération Ecosffere est l'occasion pour Activital, de mener à bien sa stratégie de développement (2 axes : éco bases et animation des Grands Lacs du Morvan) et surtout de formaliser, de donner une démarche aux actions et projets déjà menés en interne par le personnel depuis 2 ans. Quoi de plus naturel que d'être site test de cette opération, quand on sait que la base des Settons est située dans un environnement exceptionnel, au cœur du Parc du Morvan, qu'elle propose des activités sportives ayant pour support la nature, et que son personnel est impliqué «naturellement» dans les démarches écocitoyennes ”.

CONTACT :

Responsable : Jean-Robert Potier, directeur
Activital – base sport et nature des Settons
58230 Montsauche-les-Settons

Le label Ecosffere a été lancé en 2005 par les partenaires de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, de l'animation et de l'environnement en Bourgogne, réunis au sein du SFFERE. L'objectif est de valoriser des établissements d'enseignement et de formation professionnelle, des écoles, des structures d'animation, de sports ou de loisirs qui s'engagent dans une démarche éco-responsable intégrant l'éducation à l'environnement (voir p. 7 à 10, revue Souffle d'ere 11, téléchargeable sur le site www.oreb.org/sffere).

Actuellement en phase de test, l'opération concerne déjà 6 sites bourguignons. En septembre 2006, de nouveaux sites s'engageront dans l'opération Ecosffere.



LYCÉE AGRICOLE DE QUETIGNY (21)

Localisation : Situé dans l'agglomération dijonnaise à Quetigny, l'EPLA Olivier-de-Serres comporte 4 sites : un lycée, un CFA, un CFPPA, une exploitation de polyculture-élevage, de 170 hectares à Tart-Le-Bas.

Personnel : 150 personnes dont 80 enseignants.

Public : 400 élèves, 400 apprentis (CFA), avec 80 000 heures/stagiaires (CFPPA).

“ Depuis longtemps, comme tous les lycées d'enseignement agricole, nous avons une volonté d'extériorisation, de partenariat et d'ouverture sur le milieu. Nous travaillons en pluridisciplinarité et grâce à des stages collectifs prévus dans les référentiels. Ainsi, certains élèves de seconde et des étudiants de BTS ont en 2006 animé une journée développement durable. D'autres en bac technologique ont consacré une semaine aux enjeux de durabilité d'un territoire et de son agriculture.

Le développement durable est donc une notion largement étudiée par nos élèves, grâce notamment à la ferme annexée, qui a mis en place une expérimentation en agriculture durable. Mais nos élèves changent. Ils ont de plus en plus besoin d'être confrontés à une réalité et d'apprendre l'autonomie. Alors parler c'est bien, mais agir c'est mieux ! ”

CONTACT :

Responsable : Monsieur Berthaud, directeur
21 bd Olivier-de-Serres
21801 Quetigny cedex



LYCÉE LOUIS-DAVIER DE JOIGNY (89)

Site : Le lycée couvre 7 ha, 5 bâtiments, 6 modules d'ateliers automobile, gymnase, hébergement et restauration collective.

Personnel : 172 enseignants, 80 personnels administratifs

Public : 1564 élèves

“ Dans le cadre du renouvellement de son projet d'établissement, le lycée Louis Davier a voulu sensibiliser les membres de sa communauté éducative aux problèmes liés à l'environnement. A l'origine du projet : un groupe de professeurs bénévoles, de la cité scolaire de Joigny intitulée «Rejoigny nous» (EREA, Lycée Louis Davier, Collège Marie Noël, Ecole Primaire Saint-Exupéry, Ecole Maternelle Kergomard). En 2003, ce collectif est récompensé en étant lauréat du concours «1 000 Défis pour ma planète». La nécessité de protéger notre planète impose d'agir et d'impliquer l'ensemble des acteurs du lycée : élèves, parents et personnels. Les actions présentes et à venir doivent s'inscrire parfaitement dans l'Agenda 21 intégré dans le projet d'établissement.”

CONTACT :

Responsable : Monsieur Calpena, proviseur
rue Molière – BP 247
89306 Joigny Cedex



CPIE DE L'AUTUNOIS-MORVAN (71)

Localisation : Collonges-la-Madeleine, au cœur du bocage bourguignon.

Site : Le site occupe 12 hectares (bâtiments, pré, mare, bois), 4 bâtiments (1 hébergement collectif, restauration, 1 gîte, 1 conciergerie).

Personnel : Secteur éducation : 3 personnes ; Personnels administratifs : 3 personnes permanentes (directeur, comptable, secrétariat) ; Hébergement-restauration : 10 personnes (restauration, entretien, maintenance) ; Secteur développement local : 2 personnes.

Public : Enfants : colonies, centres de vacances, classes environnement (de la maternelle jusqu'à 17 ans). Adultes : formation, public individuel (randonneurs, famille).

"Depuis le 27 février dernier, la démarche de labellisation Ecosphère du CPIE du Pays de l'Autunois-Morvan est officiellement lancée. Fruit d'une longue gestation, cette opération illustre la volonté d'inscrire l'association dans un projet de management environnemental pérenne et de favoriser une meilleure prise en compte du développement durable au quotidien pour les usagers et les salariés du centre.

Cette démarche permet de mettre le doigt sur de nombreux aspects de la vie de la structure : elle implique un changement de regard sur les actions menées et les habitudes de travail de chacun, tout en renforçant la capacité à prendre en compte des critères d'ordre différent (sociaux, économiques et environnementaux) dans les prises de décisions.

Légitimé par les acteurs régionaux incontournables de l'Éducation relative à l'Environnement, ce label est en effet adapté à l'activité et à la structure associative : en faisant du CPIE un support pédagogique, il représente un champ favorable à de nouvelles orientations éducatives venant enrichir le projet associatif.

L'ambition : que le séjour au CPIE soit le point de départ de l'évolution du comportement quotidien des jeunes et des adultes vis-à-vis de notre planète... et que l'association soit une référence dans le domaine du management environnemental des structures à vocation pédagogique !"

CONTACT :

Responsable : Dominique Larue, directeur
CPIE de l'Autunois
71360 Collonge-La-Madeleine



ASSOCIATION MORVANDELLE DU CROUX (71)

Localisation : Situé dans la partie sud du Parc naturel régional du Morvan, en bout de route, au pied du Mont-Beuvray, le hameau du Croux est entouré de prés, de forêts et de chemins.

Site : L'association dispose de 45 hectares de prés (pour les poneys) et de forêts. Sur 3-4 hectares, 6 bâtiments composent le hameau du Croux. 3 bâtiments sont dédiés à l'hébergement des groupes, 1 à l'hébergement et à la restauration (cuisine, salle à manger) ; 1 bâtiment sert de secrétariat et de bâtiment agricole ; 1 bâtiment abrite le manège équestre.

Activités : Séjours vacances pour les enfants (de 4 à 17 ans) ; Classes vertes environnement et poneys ; hébergement simple ; poney club.

Public : enfants (séjour avec hébergement) ; adultes (en gîte) ; familles (pour les week-end poneys-environnement).

Personnel : 11 personnes dont 5 de l'équipe pédagogique.

" Depuis 1983 le centre du Croux, créé par des enseignants de la région parisienne, accueille à Saint-Léger-sous-Beuvray des enfants pour des classes environnement-poneys.

Depuis 2002, cette structure est référencée « classe environnement de Bourgogne », ce qui permet aux enfants venant de cette région de bénéficier d'une aide de 15 € par jour et par personne. En 2005, l'association du Croux a redéfini son projet éducatif en réaffirmant ses valeurs : contribuer à l'épanouissement de l'enfant, en le sensibilisant à la citoyenneté et à la protection de l'environnement, avec les supports du milieu naturel et du poney.

La démarche de labellisation Ecosphère correspond à l'engagement citoyen que l'équipe du Croux souhaite prendre pour l'avenir. Ce projet s'inscrit dans la durée et permet au Croux de participer à une démarche collective d'évolution de notre société vers un plus grand respect de notre planète, en y sensibilisant les enfants."

CONTACT :

Responsable : Chantal Joubert, directrice
Le Croux
71990 Saint-Léger-sous-Beuvray



COLLÈGE GEORGES-BRASSENS DE BRAZÉY-EN-PLAINE (21)

Localisation : Brazey-en-Plaine, village de plus de 2500 habitants, implanté au milieu des prés humides et des bois, et s'étendant sur plus de 5 km. Le collège, longé par la rivière « La Bièvre », est situé à la sortie du village, à proximité de champs, d'une petite zone industrielle et du Parc Magnin à l'anglaise.

Site : Superficie de 9453 m² dont 3151 m² de bâtiments.

Activité : Etablissement scolaire : collège et Segpa.

Public : 446 élèves au total pour 22 classes (400 en collège, 46 en Segpa).

Personnel : 42 enseignants, 19 personnels (direction, administration, vie scolaire, service).

"Le Collège Georges-Brassens de Brazey-en-Plaine, anciennement Collège Plaine-Val de Saône, ouvre ses portes en 1985. Construction moderne de l'architecte Chaudoneret, l'établissement est parfaitement intégré à l'environnement : il est ouvert sur les champs, longé par la rivière La Bièvre et avoisine le Parc Magnin, superbe parc à l'anglaise. Très tôt, sa situation privilégiée amène les enseignants de Sciences à accorder une place primordiale à l'étude de l'environnement proche. De nombreuses actions seront officiellement reconnues et labellisées, (« Merci dit la planète », « 1000 défis pour ma planète », « Label vert », « Prix de l'environnement »). La mise en place du Projet Environnement intéresse désormais toutes les disciplines. Dorénavant chaque année, le projet, inscrit dans le projet d'établissement, se décline sous un nouveau volet, toujours axé sur l'éducation à l'environnement. Ces dernières années, agrémenté de la notion de développement durable, il s'est enrichi d'actions plus spécifiques telles que des opérations de nettoyage du milieu proche, de collectes dans le but de recyclage, de découverte du patrimoine végétal local, d'interventions de spécialistes de l'environnement... Toutes les actions menées ont permis de travailler en étroite relation avec des partenaires dont la mission première est la sensibilisation à l'EEDD. C'est ainsi que le collège a été retenu comme l'un des six sites bourguignons pour la mise en place de l'opération « Ecosphère Bourgogne » qui vient d'être lancée dans l'établissement".

CONTACT :

Responsable : Jean-François Huot, principal
12 bd Maréchal de Lattre-de-Tassigny
21470 Brazey-en-Plaine

REP'ERE : RÉFLEXION



A PROPOS DES CONCEPTS D'ÉDUCATION ET DE RESPONSABILITÉ

Lucie Sauvé est professeure à l'Université du Québec à Montréal. Ses domaines de recherche portent sur les théories et les pratiques de l'ERE, la formation des enseignants et des animateurs en ERE, les questions du développement... Elle est bien connue à Dijon où elle est venue donner des conférences dans le cadre du SFFERE. Voici quelques extraits d'un de ses articles¹.

À la recherche d'un cadre intégrateur pour les différentes dimensions contemporaines de l'éducation, où l'éducation relative à l'environnement trouverait une niche adéquate, il apparaît opportun d'explorer les différentes propositions actuellement existantes, dont celle de l'Éducation pour le développement de sociétés responsables.

Cette dernière s'inspire de deux sources : d'une part, du Traité des ONG (Conseil de la Terre, 1993) à l'issue du sommet de Rio, *L'éducation à l'environnement pour le développement de sociétés viables et une responsabilité globale*; d'autre part, de la plate-forme proposée par la Fondation pour le Progrès de l'Homme (1997), intitulée *Pour un monde solidaire et responsable*. Ces propositions ont en commun d'adopter une éthique de la responsabilité ; elles prennent en compte l'un des aspects fondamentaux de la crise contemporaine, soit la rupture du lien entre l'homme et la nature. (...) L'éducation relative à l'environnement s'inscrit ici

dans une éducation à la responsabilité globale. Nous nous attarderons donc à l'analyse de cette valeur de responsabilité, qui apparaît plus appropriée comme fondement éthique de l'éducation que celles de durabilité et de viabilité.

D'abord, il importe de signaler que la notion de développement est ici associée à celle de société (le développement de sociétés), évitant le flou qui permet de glisser vers une conception économiciste du développement. L'éducation concerne le développement des personnes au sein de leur groupe social (ou communauté de vie), et c'est de ce développement qu'est tributaire celui des communautés, puis des sociétés ; réciproquement, le type de développement des communautés et des sociétés influence celui des personnes. (...)

L'éducation est un processus qui vise le développement optimal de la personne au sein de son groupe social d'appartenance, et cela signifie favoriser l'actualisation de ses potentialités vers une plus grande qualité d'être (intégralité, intégrité, responsabilité), en relation avec soi-même, les autres et le milieu de vie. L'idée d'un développement humain (plus général) ou d'un développement social (plus contextualisé) fait référence à l'actualisation des potentialités d'un groupe social vers une plus grande qualité d'être collectivement, toujours dans le sens de l'intégralité, l'intégrité et la responsabilité.

La notion d'intégralité rappelle que le développement des sociétés concerne les différentes dimensions d'un tel développement : culture, politique, éducation, santé, économie, etc., comme il concerne le développement de chacun des ses membres, ce qui implique l'adoption de pratiques démocratiques. L'économie est l'une de ces dimensions interreliées et elle ne doit pas être centrale ni aliénante.

La notion d'intégrité (envers soi-même : cohérence entre l'être et l'agir) réfère au choix et à la clarification démocratique des visées et des significations, préalable à la cohérence entre ces dernières et les choix stratégiques.

Quant à la notion de **responsabilité**, nous nous y attarderons davantage, puisque cette dernière est particulièrement porteuse au regard de la recherche d'un cadre intégrateur pour les différentes dimensions de l'éducation contemporaines qui concernent les problématiques sociales et environnementales actuelles.

La responsabilité est ici proposée comme la pierre angulaire du système éthique qui fonde l'éducation pour le développement de sociétés responsables. Ce choix trouve appui dans les propos de Hans Jonas (1992) qui place la responsabilité au centre de l'éthique, « y compris les horizons d'espace et de temps qui correspondent à ceux des actions ». Jacques Henriot (1995) confirme : « Le champ de l'éthique coïncide avec celui de la responsabilité » ; c'est l'éthique elle-même qui se trouve impliquée dans chaque prise de décision, poursuit-il. L'auteur reprend également les mots de Saint-Exupéry, dans *Terre des hommes* : « Être homme, c'est précisément être responsable ». La responsabilité soude l'être et l'agir, explique Henriot.

Être responsable, c'est entre autres répondre de ses actes, comme des actes de ceux qui dépendent de nous. C'est aussi se porter garant ou gardien de quelqu'un, de quelque chose. La responsabilité est ainsi associée à l'imputabilité, et cette dernière, comme le souligne Jonas (1992), est à la mesure de notre pouvoir d'agir, que nos technologies ont centuplé. Être responsable, c'est enfin s'engager (spondere) en retour (re), et c'est s'acquitter d'un engagement, d'une tâche; ce qui suppose la capacité de prendre des décisions. La notion de responsabilité est ainsi étroitement associée à celle d'engagement. « S'engager, c'est décider d'avance de se faire responsable de ce que l'on aura fait » (Henriot, 1995). L'engagement est une responsabilité prospective (Foulquié, 1962).

La responsabilité suppose la conscience : la conscience de soi qui agit (la sphère de l'identité), la conscience de l'autre (la sphère de l'altérité), la conscience de l'objet (la sphère environnementale), la conscience de l'impact possible de son agir ou de son non-agir. La conscience s'oppose à l'ignorance, l'inadvertance, l'imprudence, l'étourderie (Becker, 1992). La responsabilité fait appel à la réflexivité (Henriot, 1995) : c'est la cohérence entre l'être et l'agir qui est en cause. (...)

La responsabilité suppose également la liberté, de façon à ce que nos actes puissent être reconnus véritablement comme les nôtres. Et la liberté intégrale s'oppose à l'aliénation et au déterminisme (Becker, 1992) :



Élaboration d'un conceptogramme

1- Texte présenté dans le cadre du Colloque virtuel *The Future of Environmental Education in a postmodern world*, organisé conjointement par le Canadian Journal of Environmental Education, Environnement Canada et l'Université du Québec à Montréal, juillet 1998: http://www.ec.gc.ca/eco/education/index_f.htm.

aliénation à l'influence de l'autre ou d'une idéologie (ce à quoi nous n'échappons pourtant pas), ou aliénation par manque de conscience ou de connaissance. (...). Faudrait-il ajouter que la responsabilité implique le courage et la lucidité de reconnaître les limites à sa propre liberté et l'effort critique de clarifier les multiples influences sociales qui nous ont modelés.

Reconnaître que la liberté (ou pour le moins un certain degré de liberté) est une condition fondamentale de la responsabilité et qu'elle suppose la conscience et la connaissance des choix possibles en regard des situations et des conséquences de l'agir, amène à reconnaître également l'importance de développer chez les jeunes, chez les gens, la volonté de s'informer, de savoir, de rechercher et de traiter l'information dans une approche critique. La responsabilité de l'agir suppose la responsabilité de savoir. (...)

La responsabilité fait ainsi appel à l'autonomie dans la réflexivité, la quête de savoir pertinent, l'approche critique des informations disponibles, la rigueur dans l'investigation pour la recherche de données manquantes, l'évaluation des solutions, la prise de décision, l'évaluation et le suivi des interventions.

« La responsabilité rejette le décret prématuré de l'inévitabilité », ajoute Jonas. Pensons à l'inévitabilité de l'économisme ambiant. La responsabilité est associée au vouloir qui stimule le pouvoir-faire. En ce sens, la responsabilité s'élargit à celle de développer les compétences appropriées, soit les savoirs, savoir être et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un savoir agir contextuellement pertinent. (...)

Ces propos nous amènent à aborder la **notion de responsabilité sociale**.

La responsabilité personnelle est intimement reliée à la responsabilité sociale en raison de l'influence réciproque de la personne et du groupe et du caractère socio-construit de l'éthique. La responsabilité sociale suppose la prise de conscience de l'appartenance à un groupe : groupe de décision, groupe professionnel, groupe de hasard (même lieu, même temps), groupe d'intérêt et d'influence (selon la typologie de May, 1991).

La responsabilité sociale est liée à la solidarité. Cette dernière correspond à l'acceptation de la responsabilité réciproque envers l'autre ou encore d'une responsabilité partagée avec l'autre ; elle est un engagement mutuel ou conjoint et fait appel à l'authenticité et au courage. La solidarité nourrit le sentiment de responsabilité commune, comme elle nécessite l'engagement responsable. La responsabilité est inhérente à la solidarité, et cette dernière s'actualise d'abord dans un contexte de subsidiarité, à l'échelle du milieu de vie.

La responsabilité, qui implique la **solidarité**, commence en effet au sein de la communauté de vie : c'est « l'éthique du proche » de John Callicott (1994, in Larrère, 1997). Elle s'élargit ensuite aux autres communautés d'appartenance. Nos communautés d'appartenance sont multiples, elles se chevauchent ou sont imbriquées les unes dans les autres. (...)

Dans ce contexte éthique, la démocratie n'a pas pour finalité le respect des droits et libertés individuelles, mais elle se fonde sur la solidarité : il s'agit d'une **démocratie participative**.

Enfin, au-delà du respect et de la tolérance, la responsabilité est liée à la **sollicitude**. Celle-ci consiste à se préoccuper de quelqu'un ou de quelque chose, avec une attention soutenue et affectueuse : elle mène à la responsabilité. C'est l'éthique du « care » à laquelle nous convie Carol Gilligan (1982).

Au bilan, éduquer à la responsabilité, c'est éduquer à la conscience, à l'autonomie, à l'authenticité, à la liberté, à la réflexivité, à la solidarité, à la sollicitude, à la quête de savoirs pertinents et de compétences appropriées, à la prise de décision, à l'engagement, au courage.

La responsabilité s'applique non seulement à la sphère de l'identité et à celle de l'altérité, mais aussi à la sphère de l'environnement. Elle a une amplitude suffisante pour fonder la relation à soi, à l'autre et à l'environnement.

Certes la notion de responsabilité apparaît exigeante : elle a l'austérité de la rigueur et du courage, mais elle peut avoir la chaleur de la solidarité. L'écologiste Pierre Dansereau nous invite à « l'austérité joyeuse ».

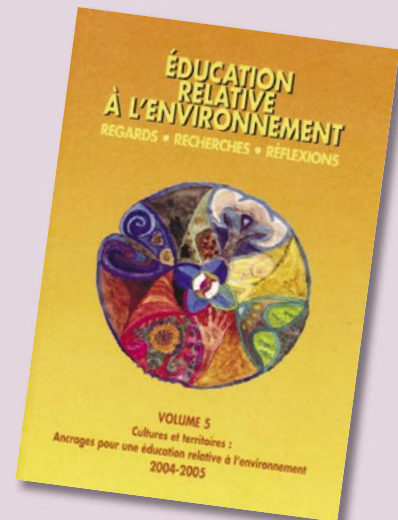
La notion de développement durable, comme celle d'avenir viable ont certes la vertu de leur optimisme inhérent. Et c'est sans doute ce qui favorise leur adoption par beaucoup. Mais l'éthique de la durabilité ou celle de la viabilité résistent-elles à l'analyse lorsqu'il s'agit de trouver des fondements à l'éducation contemporaine ?

Lucie Sauvé

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

BIBLIOTHÈQU'ERE

Revue «Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions»
parution du volume 5



Avec sa thématique «Cultures et territoires : Ancrages pour une éducation relative à l'environnement», ce 5^e volume propose de :

- clarifier, dans une perspective critique, les notions d'ancrage territorial et d'ancrage culturel de l'ERE ;
- explorer les relations entre les modes d'intervention, d'apprentissage et de construction des savoirs et leurs contextes d'émergence ;
- analyser les liens entre l'enracinement territorial des pratiques et la dimension culturelle de l'ERE ;
- mettre en évidence les enjeux pédagogiques liés à la prise en compte des contextes d'apprentissage d'un savoir-vivre ensemble solidaire et responsable.

Pour plus d'informations :

Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3P8, Canada
Courriel : ere-uqam@er.uqam.ca

Site Internet :

<http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/REVUE>

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Conseil de la Terre (1993) *L'éducation environnementale pour des sociétés durables et une responsabilité globale*, Traité des ONG dans le cadre du Forum Global, Rio de Janeiro, juin 1992.
- Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (1997). *Alliance pour un monde responsable et solidaire*.
- Foulquié, P. (1962). *Dictionnaire de la langue philosophique*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 636-627.
- Henriot, J. (1995). Responsabilité. *Encyclopaedia Universalis*. Corpus 19. Paris: Encyclopaedia Universalis.
- Jonas, H. (1992). *Le principe de responsabilité*. Paris : Les Éditions du Cerf.
- Larrère, C. (1997). *Les philosophies de l'environnement*, Paris : Presses Universitaires de France.

BRIN D'ERE-B BOURGOGNE



ÉCOLES EN MORVAN

« CONNAÎTRE POUR PRÉSERVER !
EDUQUER POUR PRÉVOIR ! »

« Morvan et Parc naturel régional, hommes et territoire fragile et préservé, richesses et patrimoines, culture et nature, paysages et agriculture et forêts, eau et contrat territorial, tourisme et développement durable, environnement, Natura 2000 et Highland cattle, ZNIEFF, cœur de la Bourgogne, éco-citoyenneté, tri sélectif, en danger, énergies renouvelables, Charte forestière, écoles en Morvan, marque Parc, Europe, Life, économie solidaire, découverte, musaraignes aquatiques, chauves-souris, observatoires, réseaux, Associations, Leader +, territoires d'expériences, générations futures, ... » autant de mots qui font partie de notre quotidien et qui doivent nous faire réfléchir pour « préserver notre qualité de vie, notre environnement, notre Morvan ».

En effet, un territoire n'est riche que si l'on connaît sa richesse ! Pour le connaître, il faut l'inventorier et pour le préserver, il faut déjà le faire connaître.

C'est donc pour mieux sensibiliser la population que le Parc s'est engagé, depuis 1996, dans une véritable politique d'éducation relative à l'environnement, au sens large du terme c'est-à-dire relative à la nature et à la culture. L'objectif est, grâce à des animations, des expositions, des ouvrages, à des outils multimédias, de mieux faire connaître les patrimoines de notre territoire.

Pour développer l'éducation relative à l'environnement, le Parc s'est donné quatre objectifs principaux pour sa Charte de 1996-2006 :

- soutenir les structures et les organismes ayant vocation à développer l'éducation à l'environnement,
- mobiliser, par sa politique d'information et de communication, des associations du Morvan et des habitants, dans l'action du Parc,

- sensibiliser les scolaires et les touristes qui viennent à la Maison du Parc,
- encourager la formation des formateurs (le Parc est un des partenaires réunis au sein du SFFERE).

Ces objectifs sont repris, pour le projet de la nouvelle charte de 2007-2018, dans l'axe 7 « transmettre à tous les connaissances sur le Morvan – développer l'acquisition de connaissances communes par des actions accessibles à tous, afin d'avoir conscience d'appartenir à un territoire commun ».

7 actions sont menées

1 « Ecoles en Morvan » pour les enfants du Morvan

« Ecoles en Morvan » est une action pédagogique qui vise en priorité à faire bénéficier les enfants du Morvan de ce programme. Le projet pédagogique consiste en un partenariat étendu qui doit permettre à l'Académie de Dijon de promouvoir l'éducation à l'environnement dans les programmes et dans les pratiques et au Parc d'accomplir sa vocation de centre de ressources et de terrain concret d'expérimentation. Il s'agit de :

- sensibiliser les enfants au territoire, « l'enfant, un écocitoyen », et leur faire découvrir et apprécier leur cadre de vie, leur région ;
 - leur faire comprendre la complexité de leur environnement ;
 - les inciter à agir pour améliorer leur environnement.
- Cette action phare vise plus de 70 classes, soit environ 1600 élèves du territoire. Fondée sur le volontariat, elle est engagée pour cinq ans. Elle se déroule en deux temps : une animation en classe par l'animateur du Parc et une journée à la Maison du Parc.

2 Des événementiels

Le Parc participe à des projets d'écoles, aux nuits nationales thématiques (nuit de la chouette, nuit de la chauve-souris...), à la semaine de l'Environnement et du Développement Durable, à la journée mondiale de l'eau (ex-projet loup, les insectes, l'eau en Morvan).



3 Un catalogue des activités pédagogiques sur le territoire « carnet d'adresses »

Les acteurs en ERE. Cette réalisation a permis de rassembler dans un même document toutes les structures, organismes, associations réalisant des activités pédagogiques sur le Parc. Le recensement s'est fait par thèmes (les milieux naturels, l'agriculture, l'apiculture, la viticulture, l'artisanat, le patrimoine culturel, les animations culturelles, les activités sportives et de plein air) et les structures spécialisées dans l'éducation à l'environnement. Elle est en ligne sur le site : www.patrimoinedumorvan.org.

4 Les nouvelles techniques de communication

Un Cédérom sur les « Patrimoines du Morvan » et un site Internet www.patrimoinedumorvan.org à redécouvrir. Plus de 3000 fiches et 7000 images en font un site référent pour en savoir plus sur les patrimoines naturels et culturels du cœur de la Bourgogne. D'autres cédéroms ont été réalisés comme celui sur les paysages, les reptiles et les amphibiens du Morvan.

5 De nouveaux moyens d'interprétation de notre environnement

Ils sont mis en place pour les structures d'accueil des scolaires et des touristes sur le Morvan. Citons le sentier de l'Etang taureau à l'espace Saint-Brissson, l'Observatoire naturaliste de l'étang de Marrault (89), les tables de lecture du paysage pour une « découverte du Territoire », des panneaux de sensibilisation EDF/PnrM comme celui du lac du Crescent.

6 Des expositions saisonnières, temporaires ou annuelles

Elles sont mises en place comme celles sur les chauves-souris, les reptiles, les amphibiens en Morvan, « les champignons, un monde d'automne » conçues en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville d'Autun et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

7 Pour les habitants, les touristes, les élus, le programme annuel « Morvan nature »

Il permet de faire connaître les animations d'été du Parc (expositions saisonnières et animations nature) et de rassembler dans une plaquette toutes les randonnées accompagnées estivales organisées sur le Morvan.

Contact

Pôle EEDD, Maison du Parc
Parc naturel régional du Morvan
58230 Saint-Brissson
Tél : 03 86 78 79 00

BIBLIOTHÈQU'ÈRE

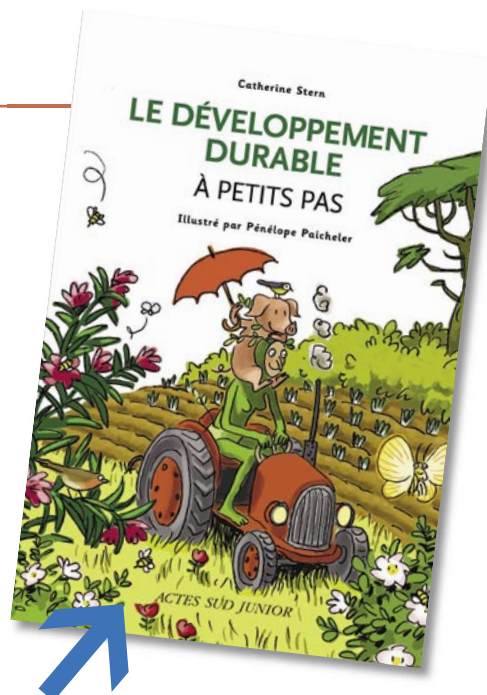

 UN NOUVEAU LIVRE
POUR L'EEDD

Le collectif des « Amis de Circée » apporte sa contribution à la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable avec un nouveau livre « **Education à l'environnement, la pédagogie revisitée** ». Parmi les auteurs, nous retrouvons Jacqueline Charron et Jean-Paul Robin avec qui nous avons collaboré, notamment, dans le cadre de séminaires du SFFERE.

Après une réflexion sur les objectifs et les principes de l'éducation à l'environnement, ce livre explore une démarche de projet transférable de la classe aux dispositifs de formation. Il est assorti d'une vingtaine de fiches pédagogiques qui sont autant d'outils que chacun pourra adapter selon son contexte professionnel. En outre, il contient une préface tout à fait intéressante de Philippe Meirieu.

Charron, D., Charron J. et Robin J.-P. (2006).

Education à l'environnement, la pédagogie revisitée.
Grenoble : CRDP de l'académie de Grenoble.


 LE CLIMAT À PETITS PAS,
L'ÉNERGIE À PETITS PAS,
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
À PETITS PAS

Trois livres indispensables et d'actualité pour faire le point sur des questions qui préoccupent le monde scientifique et de plus en plus l'opinion publique. Pour déjouer des idées reçues, apporter des précisions et sensibiliser les plus jeunes qui joueront un rôle-clé dans la préservation future de la planète. Et bientôt, *Les déchets à petits pas*.

En librairie et sur le site de l'Ademe.

 DE NOUVEAUX DOCUMENTS
D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'EEDD

L'inspection générale vient de placer, depuis janvier 2006, sur le site pédagogique « eduscol » du Ministère de l'éducation nationale, une nouvelle aide pour les enseignants intitulée « EEDD Documents d'accompagnement co-disciplinaire ».

<http://eduscol.education.fr/D1185/accueil.htm>

Il est précisé que « l'EEDD ne constitue pas une nouvelle matière mais un champ par lequel toutes les disciplines sont concernées. Chaque discipline doit contribuer à cette éducation en constituant les bases - contenus et méthodes - sur lesquelles pourront s'édifier la réflexion personnelle de chacun et la coopération des différentes disciplines. La dimension éducative s'appuie sur les enseignements disciplinaires, leurs croisements et les projets, (...) la réflexion critique qui doit en permanence s'exercer ; le travail sur les valeurs associées au développement durable, en relation avec la formation civique dans sa globalité, en particulier avec l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS). ».

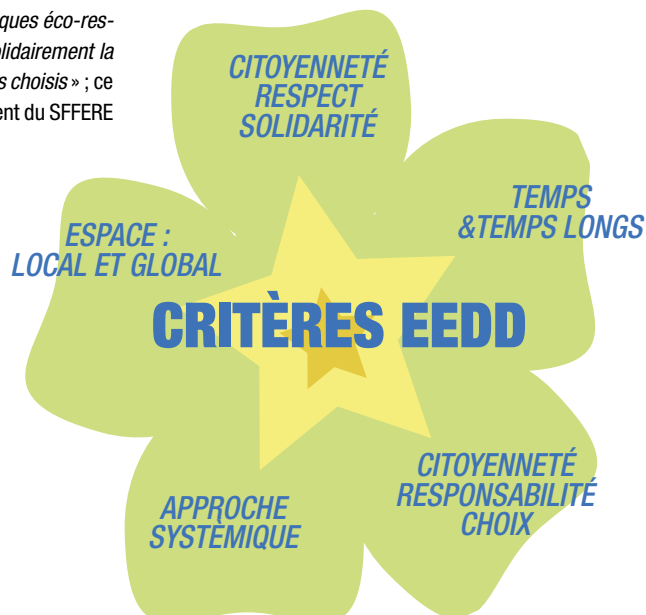
La conception de l'EEDD qui est présentée repose sur une logique d'intégration dans les programmes.

Un accompagnement structuré est proposé aux professeurs sur la base d'un site évolutif. Des fiches telles que « Quelques critères simples », « Enseignements

disciplinaires, co-disciplinarité et cohérence de l'EEDD » et la « fleur de l'EEDD » destinée à visualiser les critères sont données comme des clés pour préparer les enseignements.

Enfin, dans cette logique, l'établissement scolaire devient l'unité fondamentale de la mise en cohérence de l'EEDD : « un lieu d'exercice de pratiques éco-responsables susceptibles de mobiliser solidairement la totalité des personnels autour de thèmes choisis » ; ce qui ne peut que renforcer l'investissement du SFFERE dans la démarche « Ecosfère ».

Jean-Charles Allain,
IUFM de Bourgogne



COURANT D'ERE



PLANISFFERE : PLAN DE FORMATION PARTENARIAL 2006-2007

Des formations ouvertes gratuitement à l'ensemble des personnels éducatifs bourguignons, soit 32 jours de formation de septembre 2006 à juin 2007. Des thématiques environnementales variées pour un développement durable : déchets, énergie, eau, effet de serre, bruit, consommation responsable, climat, biodiversité, paysage, agriculture durable, développement durable, milieu naturel, ou plus spécifiques pour les animateurs sportifs, les secteurs professionnels, les projets d'établissements, l'ERE et les enfants de 3 à 6 ans, l'approche artistique...

Plan consultable et téléchargeable sur le site : www.oreb.org/sffere

PARTEN'ERE LES PARTENAIRES DU SFFERE (SYSTÈME DE FORMATION DE FORMATEURS À L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT)

Conseil régional de Bourgogne, Rectorat de l'académie de Dijon, Université de Bourgogne, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), Direction régionale de l'environnement (DIREN), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Direction régionale de la jeunesse et des sports (DRJS), Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF), Direction régionale de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Etablissement national d'enseignement supérieur d'agronomie de Dijon (ENESAD), Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP), Centre de culture scientifique technique et industriel (CCSTI), Parc Naturel Régional du Morvan, les trois Muséums d'histoire naturelle de Bourgogne, Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIIC), Muséums bourguignons.

SFFERE sur internet : <http://www.oreb.org/sffere>

Le site SFFERE est intégré dans le site de l'agence pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne www.oreb.org. L'information sur l'environnement à portée de clic :

- ▶ les indicateurs de l'environnement régional,
- ▶ plus de 300 références documentaires sur l'environnement régional,
- ▶ l'annuaire des acteurs de l'environnement en Bourgogne.

9^E ÉDITION DES JOURNÉES DE L'ERE

LE THÈME DE L'ANNÉE 2006-2007 :
LA BIODIVERSITÉ

Vous souhaitez participer à la mobilisation régionale, réaliser une action pédagogique sur ce thème, mobiliser vos collègues, vous bénéficierez d'un accompagnement du SFFERE :

- un guide pédagogique, véritable outil méthodologique, spécialement conçu pour l'opération (activités pédagogiques, personnes et lieux ressources...) disponible à partir de septembre,
 - deux journées de formation pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles (les 14 novembre 2006 et 18 janvier 2007),
 - une animatrice pédagogique pour vous aider dans votre action,
 - une valorisation médiatique de votre action,
 - des affiches pour communiquer et baliser vos activités dans votre établissement.
- Si vous réalisez déjà des actions pédagogiques sur ce thème, vous pouvez choisir de partager votre expérience... (conférences, posters, articles... pour communiquer avec d'autres établissements). Du 2 au 13 avril 07 : Déroulement ou valorisation de vos activités.

Pour participer aux "Journées de l'ERE sur la biodiversité" et au Forum SFFERE, contactez Alterre Bourgogne-SFFERE : sffere@oreb.org



5^E ÉDITION DU FORUM SFFERE

LUNDI 27 ET MARDI ET 28 NOVEMBRE 2006
À L'IUFM DE DIJON

Formation à la carte

Temps de formation individualisée et d'échanges de pratiques en Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), le Forum SFFERE s'adresse aux enseignants, formateurs, animateurs et personnels éducatifs bourguignons.

Découvrir – explorer – échanger – se former

- des outils et démarches pédagogiques pour enrichir ses pratiques et donner des pistes concrètes d'actions pédagogiques,
- des rencontres et des échanges pour développer des partenariats,
- des temps de travail favorisant des transferts d'expériences.

12 thématiques

Alimentation responsable. Consommation responsable de l'eau. Consommation responsable de papier, de fournitures de matériel. Consommation responsable de l'énergie. Gestion responsable des déchets, Réduction des nuisances sonores. Déplacements éco-responsables. Préservation de la biodiversité. Approche systémique des problèmes d'environnement. Approche sensible et éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Public en difficulté et EEDD. Environnement urbain.

Entrée libre sur inscription pour les formateurs, enseignants, animateurs, équipes éducatives des associations et établissements bourguignons.

Conception, rédaction : Brigitte Sabard

Comité de rédaction :

Jean-Charles Allain (IUFM), Martine Sfeir (Ademe)

Dossier pédagogique : Christine Coudurier

Remerciements à : Elisabeth Louis, Fabienne Lapiche-Jaouen (Alterre Bourgogne)

Conception graphique, mise en page :

Fuglane, Dijon

Impression : Vidonne

Tirage : 5 000 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ BLANCHI SANS CHLORE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

